

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 septembre 2015

10^{ème} **Commission**
N° CP-2015-8-10-1

Service instructeur
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE

Service consulté

**MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION POUR
2015**

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion, ce rapport a pour objet de proposer l'attribution d'aides financières pour permettre le développement de projets locaux d'insertion validés par les Commissions Territoriales des Solidarités Actives (CTSA) d'Altkirch, de Colmar, de Guebwiller, de la région Mulhousienne et de Ribeauvillé/Sainte-Marie-aux Mines pour un montant total de 18 127 €.

Le Conseil départemental, dans le cadre de l'adoption du rapport « Insertion et Autonomie », a décidé de renouveler les crédits destinés à accorder des aides spécifiques pour développer des projets participant à l'insertion des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa).

L'Assemblée départementale a voté un crédit de 60 000 € au titre de l'année 2015.

Ainsi, chaque CTSA peut être amenée à proposer à la Commission Permanente un ou plusieurs projets, à hauteur des crédits votés, au cours de l'année.

Ces projets sont adaptés aux besoins des territoires concernés et doivent répondre à plusieurs critères et notamment :

- constituer une action de développement social territorial dans les domaines relevant de l'insertion sociale et socioprofessionnelle ;
- être en cohérence avec le Programme Départemental d'Insertion, les Projets Pour l'Insertion et les besoins des publics ciblés ;
- favoriser les conditions de participation des bénéficiaires ;
- mobiliser les ressources du territoire...

Ils sont présentés par les associations, organismes, collectivités territoriales ou par les travailleurs sociaux et validés par les membres des CTSA avant d'être soumis à la Commission Permanente du Conseil départemental.

Dans ce cadre, les CTSA d'Altkirch, de Colmar, de Guebwiller, de la région Mulhousienne et de Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé souhaitent soumettre à la Commission Permanente 7 projets dont le coût total s'élève à 18 127 €.

Ces projets sont les suivants :

C.T.S.A d'Altkirch :

| Projet | Porteur du projet | Description du projet | Participation proposée par la CTSA | Participation proposée au vote de la CP |
|------------------------|--------------------------|--|---|--|
| « Bien dans ma ville » | CARITAS Altkirch | Cette action vise à favoriser le lien social à travers des sorties culturelles dans la ville | 260€ | 260€ |

C.T.S.A de Colmar :

| Projet | Porteur du projet | Description du projet | Participation proposée par la CTSA | Participation proposée au vote de la CP |
|--|---|---|---|--|
| «Soutien à l'apprentissage du Code de la route » | Association CONTACT PLUS | Cette action vise à permettre un accès au code de la route pour des bénéficiaires du rSa et pour lesquels le retour vers l'emploi est envisageable via le permis de conduire | 3 206€ | 3 206€ |
| « Je m'informe, je bouge, je m'insère » | ASTI Association de solidarité avec les travailleurs immigrés | Cette action vise à favoriser l'accueil et l'insertion des populations immigrées bénéficiaires du rSa. Elle porte sur de nombreux domaines dans lesquels ces populations rencontrent des difficultés et ont besoin d'un appui spécifique. | 3 500€ | 3 500€ |

C.T.S.A de Guebwiller :

| Projet | Porteur du projet | Description du projet | Participation proposée par la CTSA | Participation proposée au vote de la CP |
|--|--------------------------|--|---|--|
| «Soutien à l'apprentissage du Code de la route » | Association CONTACT PLUS | Cette action vise à permettre un accès au code de la route pour des bénéficiaires du rSa et pour lesquels le retour vers l'emploi est envisageable via le permis de conduire | 4 124€ | 4 124€ |

C.T.S.A de la région Mulhousienne :

| Projet | Porteur du projet | Description du projet | Participation proposée par la CTSA | Participation proposée au vote de la CP |
|--|---|--|---|--|
| « Groupe Arc-en-Ciel » | Centre Socio Culturel Lavoisier / Brustlein | Cette action vise à favoriser l'insertion d'un public peu investi dans les actions proposées par les structures du quartier. Lutter contre l'isolement des personnes à faibles revenus. Susciter des échanges et un investissement dans le quartier. | 1437€ | 1 437€ |
| « de l'isolement vers l'insertion » Groupe Saint Nicolas | Centre Socio Culturel le PAX | Cette action vise à favoriser l'insertion d'un public peu investi dans les actions proposées par les structures du quartier. Lutter contre l'isolement des personnes à faibles revenus. Susciter des échanges et un investissement dans le quartier | 800€ | 800€ |

C.T.S.A de Ribeauvillé/ Sainte Marie aux Mines :

| Projet | Porteur du projet | Description du projet | Participation proposée par la CTSA | Participation proposée au vote de la CP |
|--|--------------------------|--|---|--|
| «Soutien à l'apprentissage du Code de la route » | Association CONTACT PLUS | Cette action vise à permettre un accès au code de la route pour des bénéficiaires du rSa et pour lesquels le retour vers l'emploi est envisageable via le permis de conduire | 4 800€ | 4 800€ |

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder le versement des subventions suivantes :
 - Association CARITAS : 260€ pour le projet « Bien dans ma ville »;
 - Association CONTACT PLUS : pour le projet «Soutien à l'apprentissage du Code de la route »
 - 3 206 € pour la CTSA de COLMAR ;
 - 4 124 € pour la CTSA de GUEBWILLER ;
 - 4 800 € pour la CTSA de RIBEAUVILLE/SAINTE MARIE AUX MINES ;
 - Association ASTI : 3 500 € pour le projet « Je m'informe, je bouge, je m'insère »
 - Centre Socio Culturel Lavoisier/Brustlein : 1 437 € pour le projet « Groupe Arc en Ciel »;
 - Centre Socio Culturel le PAX : 800€ pour le projet « de l'isolement vers l'insertion « Groupe Saint Nicolas;
- de préciser que les dépenses correspondantes, d'un montant total de 18 127€ seront prélevées sur le Programme H712 – Chapitre 017 – Fonction 561 - Nature 6574 ;
- de m'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires au versement de ces subventions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN